



REVUE DE PRESSE DU 23/07/2017

- 1- Plus de 558 millions de DA de transactions commerciales sans factures ont été décelées du 9 au 15 juillet 2017 par les services de contrôle du ministère du Commerce, alors que des marchandises d'une valeur de 19 millions de DA ont été saisies, apprend-on auprès de ce ministère. Sur cette période, 16.958 interventions ont été effectuées ayant permis l'enregistrement de 2.178 infractions, l'établissement de 2.020 procès-verbaux et la proposition de fermeture de 96 locaux commerciaux.

APS.

- 2- L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel a été de 6,5% jusqu'à fin juin 2017, a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS). L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel à juin 2017 est le taux d'inflation moyen annuel calculé en tenant compte des douze (12) mois allant de juillet 2016 à juin 2017 par rapport à la période allant de juillet 2015 à juin 2016.

APS.

- 3- Le Ministre du Commerce, Ahmed Abdelhafid Saci a appelé jeudi à Alger à trouver des solutions définitives aux marchandises en souffrance au niveau des ports maritimes et secs à travers un examen au cas par cas en fonction des priorités, mettent en avant l'impératif d'un contrôle total sur les produits soumis aux licences d'importation, indique un communiqué du Ministère. Ces orientations ont été données lors d'une réunion de coordination, présidée par le ministre au siège de son département, consacrée à l'examen de la question des marchandises en souffrance au niveau des ports maritimes et secs, en présence de représentants des ministères de l'Industrie et des Mines, de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, de la Direction générale des douanes et de la Banque d'Algérie.

APS.

- 4- Le Ministre du Commerce, Ahmed Saci a reçu samedi le président de la fédération nationale des boulangers (FNB), Youcef Galfat auquel il a souligné son soutien au métier de boulanger qui "au delà de sa vocation commercial offre une prestation au citoyen", a indiqué un communiqué du ministère. Le ministre a "souligné son soutien au métier de boulanger qui est, au delà de sa vocation commerciale, un métier noble au service du citoyen", et affirmé la volonté de son département de soutenir et d'accompagner les boulangers au regard du rôle important de ces derniers dans l'approvisionnement des citoyens au quotidien".

APS.



- 5- Les agents immobiliers ont appelé samedi à un encadrement juridique de la location à courte durée, particulièrement fréquente durant la saison estivale, et ce, afin de résorber les transactions informelles dans ce créneau. Lors de la 2ème édition des Journées de sensibilisation immobilière, organisée par la Fédération nationale des agences immobilières (FNAI) et le portail internet des annonces immobilières Lkeria.com, les gérants des agences immobilières ont préconisé la régulation de la location à courte durée et d'assurer la sécurité du locataire et du propriétaire dans le cadre du respect des obligations et des droits de chaque partie.

APS.

- 6- Le Ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'aménagement du territoire, Noureddine Bedoui a affirmé, samedi à Alger que le mouvement dans le corps des walis avait pour objectif de se mettre au diapason du programme du Gouvernement à la lumière d'une conjoncture économique particulière. "Le mouvement dans le corps des walis a pour objectif de se mettre au diapason du programme du Gouvernement, empreint d'une forte volonté politique, à la lumière d'une conjoncture économique particulière, dans le but d'accélérer le processus de transition d'un modèle économique financé par les ressources pétrolières à un modèle diversifié basé sur la libre initiative, productive et créatrice de richesses", a indiqué M. Bedoui dans une allocution à l'occasion de l'installation des nouveaux walis et walis délégués concernés par le dernier mouvement opéré par le président de la République dans ce corps.

APS.

- 7- La ligne ferroviaire reliant Tébessa à Ain M'lila (Oum El Bouaghi) sera "effectivement" mise en exploitation "d'ici à l'année 2018", a annoncé samedi à Oum El Bouaghi, le Ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaâlane. "Il est grand temps que cette voie ferrée, d'une longueur de plus de 165 km, devant faire jonction avec les régions sud du pays soit opérationnelle pour jouer son rôle au double plan social et économique", a souligné le Ministre, à l'issue d'une visite effectuée dans cette wilaya.

APS.

- 8- Deux (2) personnes ont trouvé la mort et vingt-cinq (25) autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu sur un tronçon de la RN 79, dans la localité de Guettar El Aich, à Constantine, a-t-on appris samedi auprès des services de la protection civile. L'accident est survenu vendredi soir suite au dérapage puis le reversement d'un bus de transport des voyageurs assurant une excursion entre la wilaya de Skikda et la ville d'Ain Kercha (Oum El Bouaghi), a précisé la même source, détaillant que deux victimes, une fillette de 8 ans et une jeune fille de 18, étaient mortes sur place.

APS.



A lire : Plus de 558 millions de DA de transactions commerciales sans factures du 9 au 15 juillet

ALGER- Plus de 558 millions de DA de transactions commerciales sans factures ont été décelées du 9 au 15 juillet 2017 par les services de contrôle du ministère du Commerce, alors que des marchandises d'une valeur de 19 millions de DA ont été saisies, apprend-on auprès de ce ministère.

Sur cette période, 16.958 interventions ont été effectuées ayant permis l'enregistrement de 2.178 infractions, l'établissement de 2.020 procès-verbaux et la proposition de fermeture de 96 locaux commerciaux.

Ainsi, concernant les actions de contrôle des pratiques commerciales et de la lutte contre la spéculation, 8.965 interventions ont été opérées ayant permis de constater 1.264 infractions sanctionnées et d'établir 1.211 procès-verbaux de poursuites judiciaires et la proposition de fermeture de 60 locaux commerciaux.

Ces interventions ont permis la mise au jour de transactions commerciales sans factures pour un montant de 558,1 millions de DA et un profit illicite de 173.035 DA ainsi que la saisie de marchandises pour une valeur de 9.421 DA.

Quant à la nature de ces infractions, elles ont porté sur le défaut de publicité des prix (52,2% de la globalité des infractions), le défaut de facturation (13,32%), le défaut de registre de commerce (5,32%), l'opposition au contrôle (4,8%), exercice d'une activité sans détention du local (3,7%), le défaut de modification du registre du commerce (2,6%), la pratique de prix illicites (2,3%) et les factures non conformes (0,5%).

Pour ce qui concerne les actions de contrôle de la conformité des biens et des services et de la répression des fraudes, les services habilités ont mené 7.993 interventions orientées vers les différentes sphères d'approvisionnement, ayant permis la constatation de 914 infractions aux règles de la qualité, l'établissement de 809 procès-verbaux et la proposition de fermeture de 36 locaux commerciaux.

Ce qui a donné lieu à la saisie de marchandises non conformes ou impropres à la consommation pour une quantité de 66,2 tonnes d'une valeur de 18,9 millions de DA.

Les principales infractions, dans ce domaine de contrôle, sont liées au défaut d'hygiène (38,6% de la totalité des infractions liées au contrôle de la qualité et de la répression des fraudes), à la non-conformité aux spécifications réglementaires (20,3%), à l'absence d'autocontrôle (8,24%), au non respect de la chaîne de froid (5,8%) et au défaut d'étiquetage (5,15%).

Avec ce nouveau bilan de contrôle hebdomadaire du ministère du Commerce, le montant global des transactions non facturées depuis janvier 2017 jusqu'au 15 juillet s'est élevé à plus de 69 milliards de DA.

APS.